



Europe

Les enjeux de la présidence française du Conseil de l'Union européenne

“

Depuis le 1^{er} janvier 2022 et pour les six prochains mois de l'année, la France prend la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne. Quels seront les pouvoirs et les orientations politiques du président Macron, notamment dans le domaine de l'agriculture ? L'élection présidentielle et les élections législatives auront lieu au mois d'avril et juin suivants. Comment le président de la République va-t-il gérer ce calendrier commun ? Éléments de réponse.

”

C'est une présidence particulière pour laquelle Emmanuel Macron devra endosser une nouvelle casquette : celle du Conseil de l'Union européenne. Pour la treizième fois depuis les années 1950, la France a en effet pris la présidence tournante de cette institution européenne qui réunit les 27 États membres et est chargée d'amender et d'approuver chaque projet législatif, la plupart du temps en codécision avec le Parlement européen. La présidence du Conseil de l'Union européenne est assurée, à tour de rôle, par chaque État membre selon un calendrier bien établi. Le programme de travail d'une présidence est élaboré sur 18 mois par les trois États (le triol) qui assurent successivement la présidence. La France travaille ainsi conjointement avec la République tchèque qui assurera le second semestre 2022 et la Suède, en charge du 1^{er} semestre 2023.

Quels pouvoirs pour Emmanuel Macron ? « Le président du Conseil de l'Union européenne a la main sur l'ordre du jour et élabore les propositions de compromis », explique Jean-Marie Séronie, agroéconomiste indépendant. Dans les faits, même si elle n'a pas totalement les mains libres puisque tenue à un devoir de neutralité, cette présidence confère à son titulaire la maîtrise de l'agenda et des choix de dossiers à traiter en priorité. « La présidence peut avoir un rôle d'accélérateur mais elle s'inscrit aussi dans un paquebot déjà en route avec des missions tracées par les précédentes présidences. Rappelons-nous de la présidence allemande [second semestre 2020] : Angela Merkel avait extrêmement bien ficelé ses six mois mais le plan de relance était venu chambouler quelque



Jean-Marie Séronie, agroéconomiste indépendant.

peu son programme », précise-t-il. La France n'aura de toute manière aucune véritable négociation majeure à finaliser comme cela avait pu être le cas de l'Allemagne avec le cadre financier pluriannuel.

Les priorités françaises Pour l'Hexagone, les priorités devraient tourner autour de la relance post-Covid, de la souveraineté européenne, numérique notamment, ou encore de la réforme des accords de Schengen sur l'asile et l'immigration. « Politiquement, la France est très ardente sur la question de la souveraineté, une question avec laquelle les pays de l'Europe du Nord sont nettement moins à l'aise et bien plus sceptiques. Il y aura sans aucun doute des coalitions qui vont se former et qui risquent de compliquer la

tâche d'Emmanuel Macron », explique l'agroéconomiste. Pour autant, Paris souhaite dégager un consensus européen sur la question des clauses miroirs afin de donner des perspectives aux présidences suivantes. Alors que l'Union européenne envisage de se doter de nouvelles exigences environnementales dans le cadre de la stratégie « De la ferme à la table », l'objectif de la France est de protéger les productions agricoles de l'Union européenne face à des importations ne respectant pas les mêmes normes. En réalité, soulignent de nombreux experts, cette mesure présentée comme phare par le gouvernement est déjà bien avancée au sein de la Commission européenne avec des discussions engagées dès 2018 autour du « Green Deal » qui pourrait se concrétiser sous la présidence française. Notons aussi

qu'Emmanuel Macron aura en charge la mise en place des plans stratégiques nationaux et la négociation opérationnelle de la Pac 2023-2027. « L'agenda est très chargé et tous ces sujets ne pourront pas se régler sous la présidence française, tout comme l'interdiction du glyphosate prévue fin 2022 », tempère Jean-Marie Séronie.

Le hasard du calendrier

La fenêtre de tir dont dispose Paris pour imposer ces sujets politiques sera très restreinte. Avec un premier tour de l'élection présidentielle prévu le 10 avril et un second le 24 avril, suivis des élections législatives qui auront lieu les 12 et 19 juin, « il ne reste que deux mois et demi pour faire le boulot », convient l'eurodéputé Jérémy Decerle, issu des rangs de la majorité présidentielle. Pourquoi alors cette présidence française se retrouve-t-elle programmée en pléines élections ? En vertu du calendrier initial, c'est le Royaume-Uni qui aurait dû assurer la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne. Mais à la suite du référendum qui a conduit au Brexit, les échéances ont dû être décalées de six mois et la France, qui devait normalement assurer sa présidence au second semestre 2022, s'est retrouvée à devoir en assumer la charge au premier semestre. Pour de nombreux experts, la France aurait dû, en raison de l'incertitude autour de l'identité du futur locataire de l'Élysée, échanger sa présidence du Conseil de l'Union européenne avec un autre pays pour le premier semestre 2021. Le président Macron a lui fait le choix inverse et a décidé de se servir de cette présidence européenne pour doper sa probable campagne de réélection en France. ■

Alison Pelotier avec Aग्रapresse

INTERVIEW / Élu député européen (liste Renaissance portée par LREM) après avoir présidé le syndicat Jeunes Agriculteurs (JA), Jérémy Decerle voit dans la présidence française du Conseil de l'Union européenne l'opportunité de faire converger les Vingt-sept sur plusieurs dossiers stratégiques. Entretien.

“ L'équipe de France agricole doit faire passer des messages ”

La présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) va coïncider avec l'élection présidentielle (10 et 24 avril 2022). Ce hasard du calendrier vous paraît-il problématique ? Jérémy Decerle : « Il n'y a pas de question de cet ordre-là à se poser. Peu importe si cette présidence va tomber pendant la campagne présidentielle française, l'essentiel est de profiter de cette opportunité. L'événement est suffisamment rare pour en saisir toute la portée. Pendant six mois, l'administration française va avoir ce souci de répondre aux sujets européens, et on sous-estime souvent la portée d'un tel événement. Cela représente une responsabilité énorme, mais aussi un moyen d'ancrer un certain nombre de messages. »



Jérémy Decerle : « La France doit profiter de la présidence du Conseil de l'Union européenne pour vendre son agriculture, la typicité de ses modèles, ses outils... et remettre la souveraineté alimentaire au cœur des débats ».

sur les clauses miroirs qui font désormais l'unanimité auprès des groupes politiques. Pendant la présidence française du Conseil de l'Union européenne, il s'agira de dégager une ou deux autres priorités sur lesquelles nous sommes tous d'accord : la démographie avec le renouvellement des générations, la structuration de filières ou encore l'organisation des marchés. L'équipe de France agricole doit faire passer des messages et le ministre de l'Agriculture en sera son capitaine. »

Quels sont les dossiers agricoles qui doivent être prioritairement défendus ? J. D. : « Le président de la République, Emmanuel Macron, connaît bien les enjeux européens et notamment au niveau agricole. La France a aujourd'hui toutes les cartes en main pour défendre l'agriculture. Parmi les principaux enjeux, obtenir la réciprocité dans le commerce est une priorité majeure. La présidence française doit inscrire cette nécessité de manière plus franche dans le cerveau européen. Le caractère du juste échange doit devenir une règle, c'est ce qu'on

appelle les clauses miroirs. Les questions agricoles et alimentaires doivent pouvoir être traitées dans un cadre dédié pour avoir de la réciprocité. L'une des priorités du ministre de l'Agriculture est notamment de mettre en place des clauses miroirs sur la limite minimale de résidus de pesticides et antibiotiques. »

Comment parvenir à faire aboutir ces dossiers ?

J. D. : « Il y aura deux étapes importantes. D'abord pour la Pac, il y aura dans le texte législatif de l'organisation commune de marché (OCM) une déclaration commune des trois institutions européennes s'engageant à une meilleure prise en compte des normes environnementales européennes et à une réciprocité effective. Inscrire cela dans les textes législatifs est un pas important. Nous savons que si aujourd'hui, le dossier de libre-échange avec le Mercosur était soumis au vote, le Parlement européen serait contre. Maintenant, il s'agit de profiter de cet alignement des planètes pour amener le Parlement européen et le Conseil de l'Union

européenne à débattre sur ces sujets. La France pourra profiter de son pouvoir pour amener des positions, poser des jalons, donner le tempo des rendez-vous importants et in fine, nous l'espérons tous, influencer davantage. »

Quels sont les alliés de la France pour avancer sur cette réciprocité des normes ?

J. D. : « Les ministres de l'Agriculture de l'Espagne et de l'Autriche sont plutôt de notre côté. Au sein du Parlement européen, nous pouvons aussi aller chercher les Néerlandais. Jusqu'ici, les Allemands étaient peu partisans de ces contraintes mais avec la nouvelle coalition intégrant des écologistes, et notamment à la tête du ministère de l'Agriculture, ils pourraient devenir des alliés de poids. Ce qui est positif pour nous, c'est que le problème de réciprocité des normes est désormais clairement identifié. Au moment du débat sur le Ceta [accord de libre-échange avec le Canada], le doigt a d'ailleurs été mis sur cette concurrence déloyale. » ■

Propos recueillis par Sophie Chatenet

du Conseil de l'Union européenne



RÉTROSPECTIVE /

Il y a treize ans, une présidence française déjà sous le signe de la crise

La présidence française du Conseil de l'Union européenne s'ouvre dans un contexte de crise mondiale liée à la pandémie de la Covid-19. Une situation loin d'être inédite pour un chef d'État français, puisqu'en 2008, Nicolas Sarkozy avait déjà dû faire face à plusieurs crises durant sa présidence de juillet à décembre. Cela avait démarré avant sa prise de fonction, avec le « non » des Irlandais au référendum de ratification du traité de Lisbonne pour une modification du traité européen. Le président français avait ensuite dû gérer les conflits en Géorgie à partir du 7 août, forçant l'Union européenne à dépêcher une mission d'observation dans les provinces séparatistes soutenues par les forces russes. Après quelques mois de répit, la crise financière et bancaire avait frappé l'Union européenne à l'automne après la faillite de la banque américaine Lehmann Brothers le 15 septembre.

Quatre grandes priorités

Le 10 juillet 2008, Nicolas Sarkozy avait présenté devant le Parlement européen les quatre grandes priorités politiques de sa présidence : l'adoption d'un pacte européen de l'immigration, un accord sur la politique européenne relative au climat, la mise en place d'une politique européenne de défense et un accord sur le bilan de santé de la Pac. Le vote du pacte européen pour l'immigration et l'asile instaurant un contrôle plus strict des frontières européennes avait été entériné le 25 septembre. Le projet d'une « Union Méditerranée » s'était, lui, concrétisé le 13 juillet entre l'Union européenne et dix-sept pays dont la plupart des nations arabes et Israël. Côté écologie, l'Union européenne s'était engagée sous la présidence française à réduire ses émissions de CO₂ de 20 % d'ici 2020, un objectif revu à la hausse avec les accords de Paris sur le climat de 2015. Enfin, la défense communautaire s'est renforcée avec notamment la mise en place d'un groupement naval et aérien européen.

Une PFUE active sur l'agriculture

Comme prévu par Nicolas Sarkozy, le Conseil agriculture et pêche avait procédé le 20 novembre 2008 au « bilan de santé » de la Pac. L'accord s'inscrivait alors dans la continuité de la réforme engagée en 2003 avec le découplage des aides. Les derniers paiements couplés et le gel obligatoire de 10 % des terres ont été supprimés. Le transfert des aides directes vers les actions de développement rural a lui augmenté pour atteindre 10 % en 2013. Le principe des interventions obligatoires l'importation au sein de l'Union européenne de produits en fonction de leur empreinte carbone afin de réduire l'écart de compétitivité entre les industriels européens et leurs homologues de pays tiers ne respectant pas les exigences climatiques européennes. Avec également un autre objectif en tête : la neutralité carbone à l'échelle du continent à l'horizon 2050, promise en 2019 par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, lors de sa prise de fonction. ■

Pierre Garcia

Pierre Garcia

AGENDA / Pesticides, déforestation, bien-être animal, gaz à effet de serre... de nombreuses attentes sociétales pèsent sur la présidence du Conseil de l'Union européenne d'Emmanuel Macron au 1^{er} janvier. Tour d'horizon des principaux dossiers sur lesquels il devrait se montrer actif.

Les attentes sociétales au cœur de la présidence française de l'Union européenne

En ouverture du Congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature le 3 septembre dernier à Marseille, le président de la République, Emmanuel Macron, a indiqué vouloir porter une sortie des pesticides une fois à la tête du Conseil de l'Union européenne. Une sortie qui souligne la volonté affichée du président français de se montrer actif sur des sujets qui préoccupent aujourd'hui de nombreux citoyens vis-à-vis de l'agriculture. En matière de pesticides, le président Macron a tenu à rappeler que « ce n'est qu'au niveau européen que nous y arriverons ». La Commission européenne prépare justement, dans le cadre de sa stratégie « De la ferme à la table », une révision de la directive sur l'utilisation durable des pesticides qui doit permettre de réduire de moitié l'utilisation de pesticides au sein de l'Union européenne avec un agenda encore à définir. Le texte est attendu au cours du premier trimestre 2022.



Le projet de sortie des pesticides est l'un des engagements forts de la présidence européenne d'Emmanuel Macron.

Déforestation importée et bien-être animal

Le président Macron souhaite également s'attaquer à un autre sujet majeur : la déforestation importée. La législation visant à lutter contre la contribution de l'Union européenne à la déforestation mondiale importée via des produits de base à haut risque comme l'huile de palme, le soja, le bois, le bœuf, le cacao ou le café est d'ores et déjà en discussion et

une étude d'impact sur ce dossier circule dans les couloirs de la Commission européenne. De manière plus globale, le sujet central de l'application des clauses miroirs aux partenaires commerciaux de l'Union européenne vise directement à remplir des objectifs environnementaux ou relatifs au bien-être animal. En matière de bien-être animal justement, le président français reste pour le moment discret mais nul doute qu'il sera très attendu, notamment après l'annonce en juin de la Commission euro-

péenne concernant la disparition progressive de l'élevage en cages au sein de l'Union européenne. Sur ce sujet du bien-être animal, plusieurs interprofessions sont déjà montées au créneau pour réclamer, là encore, une réciprocité des normes vis-à-vis des produits importés. Dans un communiqué du 16 décembre, Interbev, l'interprofession bétail et viandes, a notamment demandé au gouvernement de se montrer ferme en matière d'importation d'animaux « dopés aux antibiotiques ».

Taxe carbone aux frontières européennes

Lors d'une conférence de presse organisée en décembre dernier, Emmanuel Macron a également fait part de son intention de faire adopter au plus vite une taxe carbone aux frontières de l'Union européenne. En clair, il s'agirait de soumettre à un prélèvement obligatoire l'importation au sein de l'Union européenne de produits en fonction de leur empreinte carbone afin de réduire l'écart de compétitivité entre les industriels européens et leurs homologues de pays tiers ne respectant pas les exigences climatiques européennes. Avec également un autre objectif en tête : la neutralité carbone à l'échelle du continent à l'horizon 2050, promise en 2019 par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, lors de sa prise de fonction. ■